FICHE FIBRE OPTIQUE

POURQUOI PASSER À LA FIBRE OPTIQUE ?

FICHE N°1

La fibre : technologie optimale !

Quel territoire, quelle collectivité, quelle entreprise, quelle famille peut aujourd'hui se passer du Très Haut Débit au quotidien ?

La fibre, c'est le passeport vers :

- l'égalité des citoyens devant les services publics de plus en plus dématérialisés ;
- l'inexorable et impérative digitalisation des entreprises, quelle que soit leur taille ;
- le télétravail, apprécié pour la qualité de vie, mais aussi, parfois, contraint par les circonstances ;
- la vitalité des espaces ruraux ;
- le tourisme du futur ;
- et bien d'autres applications à inventer !

La technologie de référence du XXIème siècle :

- une équivalence des débits partout sur le territoire ;
- un réseau neuf qui remplacera complètement le réseau cuivre avant 2030.

Les avantages des offres fibre :

- des débits gigantesques et évolutifs ;
- symétrie des débits descendants et ascendants ;
- beaucoup moins de latence sur votre réseau informatique ;
- fiabilité de votre connexion Très Haut Débit.

TABLEAU COMPARATIF FIBRE VS 5G, SATELLITE, CUIVRE

CRITÈRES	FIBRE	5G	SATELLITE	CUIVRE
Débit Maximal				
Stabilité				
Sécurité				
Fiabilité				
Capacité d'évolution				
Durée de vie des infrastructures				
Respect Environnemental				
Déchets électroniques				
Réactivité (meilleure latence)				

Excellent | Bon | Moyen | Faible | Médiocre

FICHE FIBRE OPTIQUE

POURQUOI PASSER À LA FIBRE OPTIQUE ?

FICHE N°1

Parce que le cuivre s'en va !

Qu'est-ce que le réseau cuivre ?

Le réseau cuivre, infrastructure historique de télécommunications déployée par l'Opérateur historique en France, a plus de 50 ans. Il a joué un rôle fondamental en fournissant des services téléphoniques (RTC) et Internet Haut Débit (ADSL). Cependant, en raison de son ancienneté, il ne répond plus aux exigences actuelles en termes de fiabilité et de performances pour les usages numériques modernes. De plus, son fonctionnement est plus énergivore que la fibre. La qualité de connexion offerte par le réseau cuivre est insuffisante pour les besoins actuels et futurs, rendant sa fermeture inévitable.

Orange et les services de l'État ont donc décidé de sa fermeture progressive entre 2023 et 2030.
Le Syndicat mixte et son exploitant sont là pour vous aider à anticiper cette fermeture.

Comment votre commune va-t-elle être impactée ?

Processus de fermeture :
La fermeture du réseau cuivre se déroulera de manière progressive par lots de communes, et organisée entre 2023 et 2030, facilitant ainsi une transition en douceur vers la fibre optique.

Phases de fermeture :
- **fermeture commerciale** : les Opérateurs cesseront de proposer de nouveaux abonnements ADSL via le réseau cuivre ;
- **fermeture technique :** les services existants sur les lignes cuivre seront arrêtés définitivement à une date annoncée à l'avance. L'information sera largement diffusée pour permettre aux habitants de migrer vers des solutions alternatives.

Pour toute information complémentaire sur la fermeture du cuivre rendez-vous sur : *TresHautDebit.gouv.fr (pour vérifier la date de fermeture du cuivre dans votre commune).*

Cas particulier : dépose des infrastructures cuivre

Dans le cadre de son programme d'arrêt du cuivre, Orange va procéder à la dépose des câbles cuivre. Orange peut également procéder à l'enlèvement de certains appuis (poteaux). Ces appuis peuvent être mobilisés pour les besoins futurs de la fibre.

Attention : cette dépose est réalisée en autonomie par Orange, sans nécessairement et systématiquement prévenir l'exploitant du réseau fibre. Dès que la commune a connaissance d'un tel projet, il est donc indispensable d'informer immédiatement le SMIX.

Cela permettra de s'assurer que le projet ne rendra pas certains logements non-raccordables par absence d'infrastructure.